

LES RAVAGES

DE LA

Guerre de Trente Ans

DANS LES VOSGES

PAR

l'Abbé M.-C. IDOUX

Professeur au Séminaire de Rambervillers,

Membre et Lauréat de la Société d'Emulation des Vosges,

Membre de la Société d'Archéologie Lorraine et de la Philomatique Vosgienne.

Les ravages de la guerre de Trente Ans dans les Vosges

LA GUERRE DE TRENTE ANS DANS LES VOSGES

Extraits de la notice de l'abbé M. C. IDOUX,
publiée en 1911 et 1912, dans les
Annales de la société d'émulation du département des Vosges.

Note de La Costelle :

L'original de ce document numérisé est disponible sur le site **Gallica** de la **Bnf**

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33400d> et <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33401r>

L'intérêt considérable qu'il représente pour la connaissance de notre région nous a incités à le publier à notre tour, sous forme d'un fichier .pdf global dans nos archives documentaires qui permettent d'y faire aisément des recherches.

Toutes les notes de bas de page sont de La Costelle.

Les ravages de la guerre de Trente Ans dans les Vosges

« La Lorraine, si riche, si heureuse, si respectée sous les règnes des ducs Charles III et Henri II, allait voir succéder à tant de prospérités, des calamités inouïes. La peste, la famine et la guerre devaient s'unir pour faire un désert du plus beau pays d'Europe, et ces trois fléaux étaient destinés à exercer de tels ravages, que la dévastation de la Judée par les troupes de Titus sembla seule fournir aux écrivains de cette époque, un point de comparaison ».

En tenant ce langage, l'historien Auguste Digot¹ n'est qu'un écho affaibli des cris de détresse échappés aux contemporains des terribles événements dont la Lorraine fut la victime au XVII^e siècle.

Dans leurs écrits, tous font entendre des sanglots capables de donner une indicible angoisse à la postérité.

L'avocat Jean Héraudel² consacra les dernières années de sa vie à pleurer sur les ruines amoncelées dans sa patrie. En voici quelques vers.

*Doncques je t'aurai vu, mon cher pays natal,
Un de plus florissant, pour d'un revers fatal,
Horribles en ses effets, Lorraine infortunée,
À trois cruels meurtriers te voir abandonnée,
L'air, le ciel et la terre à ta perte animés
Y jetant d'un seul coup les brandons allumés ;
De peste, de famine et de la guerre ensemble
Afin que ces fléaux, par leur colère assemble,
D'en réduire l'état à telle extrémité
Qu'elle en marque l'horreur à la postérité.*

Après avoir fait une sombre peinture des souffrances de la Lorraine pendant les années 1633 et 1634, le marquis de Beauvau ajoute : *« L'an 1635 apporta encore de plus grande calamité que la précédente et acheva de ruiner ce malheureux pays, parce la Lorraine fut inondée de toutes bêtes dont parle l'Apocalypse, savoir de l'écume des nations polonaises, hongroises, bohémiennes, suédoises, allemandes, lorraines, françaises, italiennes, espagnoles, à qui le duc la laissa à l'abandon ».*

Avec Héraudel et Beauvau, dom Cassien Bidot, le prieur de Saint-Avold, Claude Guillemin, le tabellion de Saint-Nicolas-de-Port, et bien d'autres chargent des plus noires couleurs l'écoeuvrant tableau des abominations commises par ces hordes indisciplinées à la solde, les unes, de la France, les autres, de la Lorraine.

Pendant des années, elles piétinèrent en tous sens notre pays, y promenèrent le meurtre, l'incendie, la dévastation sous toutes ses formes, le brigandage et le cynisme raffiné des plus immondes turpitudes. Les ruines accumulées par le fer et le

1 Auguste DIGOT, né le 28 août 1815 à Nancy et mort dans cette même ville le 29 mai 1864, est un historien français qui se consacra à l'histoire de la Lorraine.

2 Jean HÉRAUDEL poète Lorrain connu pour son « Élégie de ce que la Lorraine a souffert depuis quelques années par peste, famine et guerre, sur l'élégie latine de l'auteur et par soy-mesme » (par A. Charlot, 1660)

feu, les exactions et les concussions éhontées transformèrent la Lorraine en un immense désert dans lequel les fauves pullulèrent et vinrent ajouter leur férocité à la férocité des soudards et aux ravages de la peste et de la famine.

Henri Lepage¹ a publié dans l'Annuaire de la Meurthe en 1854, une longue étude sur la « dépopulation de la Lorraine au XVII^e siècle ». Le sujet de cette notice se limitera au département des Vosges, et je voudrais montrer que, si notre pays se transforma en une hideuse solitude, ce fut grâce à une guerre sans merci, qui broya villes et villages, consuma jusqu'aux dernières ressources d'une population laborieuse, parce qu'elle restait fidèle à sa nationalité et à sa foi.

Sans doute, la peste faucha une multitude d'habitants. Mais, si une guerre et une occupation armée de plus de trente ans n'étaient venues tout ruiner, absolument tout détruire, si la guerre avec ses exactions accumulées, ses oppressions systématiques, ses brutalités et ses sanglantes orgies, ne s'était transformée en un épouvantable brigandage, la famine qui ronge les chairs et dessèche le sang des veines, n'aurait pas torturé les entrailles des survivants, les friches n'auraient pas envahi le sol, la misère noire n'aurait pas amener nos Vosgiens, à succomber ainsi qu'une bête, au fond des bois dans une tanière disputée à quelque autre fauve.

Il est bien évident que je ne peux, ni ne dois, réunir tous les détails. Il faut faire un choix, capable sans doute de donner une idée exacte de la triste situation dans laquelle furent placées nos Vosges.

Je pense montrer d'abord les ravages de la peste, de la guerre et de la famine. On se déplacera tantôt à un point, tantôt à un autre du département. On pourra voir que nulle région ne fut épargnée, mais que le pays entier fut sous le coup des trois fléaux.

De tous les fléaux, la peste fut le premier qui vint apporter la désolation dans le pays. C'était la peste orientale. À la faveur des guerres dont la Hongrie ne cessait d'être le théâtre, elle avait fait irruption en Allemagne et s'était glissée sur nos frontières. Elle s'y était montrée dès 1610, nous la trouverons même à cette époque à Rambervillers.

Les précautions prises ne permirent pas au fléau de se propager, mais le mouvement des troupes au début de la guerre de Trente Ans, le firent réapparaître. En 1623, les villages des environs de Verdun étaient infestés. En 1625, la peste causait de grands ravages à Metz. On reprit en Lorraine l'édit de 1610 (Édit du 8 novembre 1610, promulgué par le duc Henri II, prohibant sous peine de la vie, de se rendre dans les lieux où le mal s'était déclaré, soit en Lorraine, soit ailleurs), et l'on ajouta d'autres mesures énergiques.

Peut-être auraient-elles suffi à éloigner le fléau, si les années suivantes n'avaient pas été des temps de disette. La misère du peuple prépara le terrain à la contagion. Aussi la vit-on en 1629 à Pont-à-Mousson, et à Nancy dès le 3 avril 1630, pour y réparaître en 1631. Elle se répandit rapidement dans les campagnes, où les mesures sanitaires ne purent se prendre comme dans les villes et les bourgs, et où l'hygiène laissait peut-être à désirer. Dès la fin de 1631, elle avait envahi plusieurs centaines de villages.

En 1629, la peste exerça ses ravages dans les Vosges. Les archives municipales de Rambervillers, Charmes, Épinal, Mirecourt nous la montre dans toute sa laideur de 1630 à 1637.

¹ Henri LEPAGE (né à Amiens le 2 septembre 1814, mort à Nancy le 27 décembre 1887) est un historien français spécialisé dans l'histoire de la Lorraine.

La peste de 1610 sévit à Rambervillers. Tous les « molestés par contagion » furent ainsi expulsés de la ville, abandonnés ou à peu près. La municipalité leur fournit les vivres qu'on leur tendait, dit-on, au bout d'une perche. Combien de temps dura le fléau, quel fut le nombre des victimes ? Rien ne l'indique, mais la peste reparut à Rambervillers en 1631 et y fit de cruels ravages. Les années suivantes, le fléau reparut. En 1635, après la prise de la ville par Charles IV, on voit au compte une dépense pour « l'enlèvement des corps morts qui gisaient dedans et dehors la ville, pour le nettoisement d'une maison où se trouvaient dix-sept corps morts ». En 1637, la peste causa une telle désolation, qu'il devient impossible de constituer au complet le corps des officiers municipaux.

À l'autre bout du département, à Lamarche, on se trouve en présence d'un état de choses aussi lamentable. « *De temps immémorial, par une très bonne et louable coutume, la ville de Lamarche, ses faubourgs et Oreille-Maison ont été régis, gouvernés et administrés par quatre prud'hommes, vulgairement appelés féaultiers. Mais en 1658, il n'est plus possible de nommer lesdits quatre féaultiers. Par suite du malheur des guerres qui règnent depuis 1631, et des pestes et de la famine qui ont ruiné et décimé le nombre des habitants, la ville de Lamarche, qui renfermait en 1631, trois cent soixante feux, se trouve réduite en 1658 à quarante feux* ».

À Rambervillers, de 532 conduits soit environ 2650 personnes, que comptait la ville avant 1635, elle ne renferma plus que 80 conduits, 400 âmes, et encore tellement dénués, qu'il était impossible de faire rentrer les impôts ordinaires. C'est la situation que les administrateurs exposaient en 1643, à l'évêque de Metz, leur seigneur. Avec les années, elle ne s'améliora guère, puisqu'un recensement de 1675, ne donna à la ville que 262 habitants imposables, encore faut-il compter dans ce nombre 22 veuves, 3 filles et 29 soldats.

Avant de gagner Charmes, jetons un coup d'œil sur la Haute-Meurthe. Là aussi, aux ravages de la guerre, vinrent se joindre de la peste et de la famine. Dès 1636, la famine fit sentir ses rigueurs dans le Val-de-Galilée, mais ce fut en 1640 que la peste fit son apparition dans le ban de Fraize. Elle y moissonna d'une façon terrible. Clefcy et Plainfaing, déjà dépeuplés par les assassinats des Suédois, ne comptèrent plus que quelques habitants. De toute la population des Aulnes de Fraize, trois vieilles filles seules furent, dit-on, épargnées par la mort. En 1642, les comptes de la prévôté de Saint-Dié et Raon, dans laquelle se trouve le Ban de Fraize, ne porte plus que 200 contribuables.

Aux sources de la Moselotte, à La Bresse, vers 1637, la peste dépeupla le village entier et n'y laissa qu'une seule famille.

À Charmes, les comptes de la ville pour 1636, nous apprennent que la peste fit son apparition en 1629. Elle frappa d'abord un grand nombre d'enfants, puis gagna les grandes personnes et s'abattit bientôt sur les villages d'alentour. « *Les cadavres restaient jusqu'à quinze jours sans sépulture, en état de putréfaction. On ne trouvait plus à les faire ensevelir* ».

Le fléau reparut en 1631 et d'après une requête des habitants de Charmes au duc Charles IV, en date du 11 décembre, on constate que du 10 juillet au 20 novembre, la peste enleva 133 personnes de tout âge, malgré le dévouement des médecins et de trois religieux capucins.

L'année 1633 revit la terrible maladie, mais ce n'est pas sans un cruel serrement au cœur qu'on jette les yeux sur l'état-civil de 1635. Toutes les horreurs fondirent sur la ville où, deux ans auparavant, Charles IV s'était vu infliger par le

machiavélisme de Richelieu les humiliations du traité de Charmes. Pendant que la peste faisait rage, survenaient les abominations réservées à une ville prise d'assaut. En octobre, furent inhumées 128 grandes personnes et 61 enfants. En novembre, 108 habitants, non compris les enfants (parmi lesquels la mortalité fut toujours effrayante), passèrent de vie à trépas, les uns victimes de l'assaut de la ville, livré par les Suédois de Gassion¹ le 22 novembre 1635, les autres, victimes de la peste. Ce n'est qu'en novembre 1636 que la contagion disparut. D'ailleurs, que lui restait-il à atteindre ?

Comme à Rambervillers, les officiers publics de Charmes firent construire des loges d'isolement. Dès qu'une personne était contaminée, elle était enlevée sur une voiture, les habitants de la maison étaient enfermés avec défense de sortir et de recevoir de la visite. Pour tous les décès des pestiférés, on lit que les malheureux étaient inhumés au bois ou au bord de l'eau.

Charmes, écrasé par la peste, la famine, les calamités des sièges et des assauts, la barbarie d'une soldatesque sauvage et l'oppression des lourds impôts de guerre, fut presque entièrement dépeuplé. Après la première occupation française, c'est-à-dire après le traité de Vincennes en 1661, la ville était réduite à dix-huit conduits et demi, à peu près cent habitants, on le constate par le rôle des imposables de 1662 !

Remontons la Moselle, et faisons une courte halte à Châtel, nous y trouverons un spectacle non moins lamentable. Ce fut au mois de janvier 1630, que la peste se montra dans les environs. Aussitôt, défense fut signifiée aux paysans des villages d'entrer dans les murs pour n'importe quelle cause. Mais les précautions prises n'empêchèrent pas l'arrivée du fléau. Quelles en furent les victimes ? Il est à croire qu'elles furent nombreuses, car on lit aux archives de Nancy, que la « *contagion* » a tellement régné à Épinal, Charmes, Châtel-sur-Moselle, Rambervillers et villages voisins, que la libre fréquentation en a été interdite.

Châtel revit le fléau en 1632, et c'est à dix huit cent mètres de la ville, près de l'ermitage Saint-Marin, dans la direction de Moriville, que l'on enterra les pestiférés. Mais ce fut surtout en 1635 que la maladie sévit avec rage. Soit à Châtel, soit dans les villages du bailliage, le désastre fut effrayant. L'agglomération des troupes dans l'intérieur des remparts, leurs allées et venues dans les environs, contribuèrent à développer et à propager les germes du mal. Les troupes françaises en garnison dans la citadelle, furent les premières contaminées. Dès le mois d'avril, il fallut aménager des huttes en dehors des remparts, à l'extrémité du grand pont. Mais bientôt, la maladie se répandit en ville. Vainement, le gouverneur redoubla de précautions, fit évacuer et désinfecter les maisons visitées par la contagion, ordonna aux « defforains » de quitter Châtel, où l'accumulation des étrangers venus pour chercher protection, fournissait un aliment trop bien préparé aux principes du mal. Bientôt, les vivants ne suffirent plus à enterrer les morts. On acheta un cheval et une charrette pour enlever pêle-mêle les cadavres. Quiconque paraissait avoir les germes de la contagion, était aussitôt relégué hors des murs et mis en quarantaine. Aucune inhumation ne passa plus par l'église, qui fut plusieurs fois désinfectée.

La désolation fut non moins grande dans les environs, soit par la peste, soit par la famine, soit par la cruauté des soudards qui étaient à la remorque de la France. Vaxoncourt, Moriville, les Verrières d'Onzaine furent entièrement dépeuplés. Hadigny, qui comptait 52 conduits, n'avait plus que son maire et trois veuves. Les onze maisons du « petit seigneurage » étaient complètement vides. Le receveur de

1 Jean de GASSION, né le 20 août 1609 à Pau, mort le 2 octobre 1647 à Arras et inhumé au temple de Charenton, était un chef militaire français du XVII^e siècle. Redoutable homme de guerre, il fut Maréchal de France à 34 ans, servit Louis XIII et Louis XIV et mourut d'une blessure lors du siège de Lens.

Châtel, parcourant les villages de son ressort, trouva les maisons incendiées, ébouloées, abandonnées. Dans celles qui restaient debout, il ne rencontra que les cadavres des malheureux propriétaires tombés victimes du terrible fléau ou du fer des Suédois.

Remontons jusqu'à Épinal. Dès l'an 1629, la ville a dépensé 5300 francs « pendant le temps de la contagion pour la nourriture fournie aux bourgeois malades placés dans les loges, pour le nettoyage des maisons infectées, et pour le vin donné aux servantes de la maison de ville qui passaient toutes les nuits à veiller à la sortie des pestiférés. Le fléau reparut en 1632, de nouveau les malades furent parqués aux loges.

L'année 1636 fut celle qui couvrit la ville d'un immense voile de deuil. Pendant cinq mois, on n'enregistra aucune naissance et Épinal fut totalement abandonné. Si le compte municipal fait défaut pour cette année, en revanche, celui de l'hôpital existe et à chaque article des recettes, on trouve les annotations suivantes du receveur : mort – tous morts – mort et cautions aussi – maisons abandonnées, démolies, etc... Voici quelques détails sinistres fournis par le rôle de 1637 : « Jean Favelin, contre-forestier, est chargé de soigner les pauvres malades et de les conduire hors de la ville. Maurice Thallès est chargé de nettoyer les maisons déshabitées aux faubourgs d'Arches et d'Ambrail, qui étaient pleines d'infections, vilenies et ordures ». Le même document rapporte que les logements des portiers de la ville ont été pour la plupart bouchés parce que les portiers sont morts.

Les maisons n'étaient pas seulement « déshabitées » aux faubourgs d'Arches et d'Ambrail, il y avait aussi des maisons vides au Petit-Rualménil. Comme les maisons délaissées pouvaient être un refuge pour les gens sans aveu et surtout des foyers d'infection, la ville fit démolir celles de la porte d'Arches et du faubourg d'Ambrail et l'on abattit celles qui étaient au Grands-moulins, pour en employer les bois aux palissades à faire sur les fortifications.

Constatons en passant, qu'au Val-d'Ajol, dans le cours de l'année 1636, la peste enleva plus de cinq cents personnes, sans compter les enfants. On ne se donnait plus la peine de conduire les morts au cimetière, ils étaient enterrés où l'on pouvait, dans les sections éparses de cette immense paroisse. Au hameau de Clairegoutte, de la paroisse actuelle du Girmont-Val d'Ajol, tous les membres d'une même famille, au nombre de dix-sept, furent enlevés par le fléau. Un jeune homme seul resta.

Si le fléau fit son apparition à Charmes et Épinal en 1629, rien n'indique qu'il ait sévi à Mirecourt à cette date, bien qu'il fut arrivé jusqu'aux portes de la ville. Il est vrai que les gouverneurs étaient en éveil. L'entrée de Mirecourt était absolument interdite aux étrangers. On trouve en effet une dépense au compte de 1629 « pour les gardiens des portes de la ville, pendant le temps où la contagion régnait à Épinal, Ville-sur-Illon, Valleroy-aux-Saules, Biécourt, Bettegney, Gorhey et Hennecourt.

Mais en 1631, le fléau franchit les portes de Mirecourt. La maladie fait irruption dès le mois de juillet. Aussitôt, le conseil de ville construisit des loges au Petit Jardin. En cette année, il y eut une dépense de 7298 francs pour la nourriture et l'inhumation des pestiférés. À Mirecourt, comme à Épinal et à Charmes, les Capucins soignèrent les malades évacués sur les loges.

En face du fléau, les commissaires de santé et l'apothicaire, prirent toutes les mesures hygiéniques possibles, même par la force et la répression (Un particulier qui était allé à Remicourt, où régnait la contagion, fut mis au fond de la fosse de la

Tour des Halles, pendant six jours, au pain et à l'eau). Le 8 août, ils traitèrent avec le chirurgien, et lui octroyèrent, pour soigner les malades, 60 francs par mois, plus un logement au Petit Jardinel. Enfin, un règlement de police interdit aux bourgeois, de faire sortir aucun meuble, de quitter la ville pour résider ailleurs et de visiter les malades. Du 22 août au 11 décembre, à cause de la peste, les assemblées municipales furent suspendues.

À peine était-on remis des cruelles émotions de 1631, que la contagion reparut à Mirecourt. Le conseil de ville conféra à son mayer, assisté des commissaires de santé, les pouvoirs les plus étendus pour veiller à l'hygiène publique. Le 5 août, survint une ordonnance de police prescrivant, sous peine d'amende de 50 francs, à tous bourgeois de faire la déclaration des malades dans les plus brefs délais. Aussitôt, la ville acheta un cheval et un tombereau, pour conduire les morts hors de l'enceinte et les transporter au bois des Petits Jardinels.

Le 7 décembre, la peste avait disparu de Mirecourt depuis plus de quarante jours. Mais ce n'était là qu'une accalmie au milieu de la tempête, chaque année suivante vit des cas isolés assez nombreux jusqu'à la recrudescence de 1636. Dès le dernier mois de 1635, l'épidémie reprit à Mirecourt avec une nouvelle intensité. Les gouverneurs eurent hâte de reconstruire des loges (les autres avaient été démolies en 1633) et de rééditer toutes les mesures d'hygiène décrétées en 1631 et 1632.

Comme à cette époque, les guerres de Lorraine battaient leur plein, une foule de campagnards étaient venus chercher abri et protection dans les murs de la ville. Cette agglomération, ici comme à Châtel, offrait un aliment naturel aux ravages de la contagion. Émus de cet état de chose qui devenait un danger public, les gouverneurs édictèrent une mesure radicale d'une impitoyable rigueur. Le 2 avril 1636, « *publication fut faite, au son du tambour, d'un ordre par lequel il était enjoint à tous les pauvres et les étrangers de sortir de la ville dans les 24 heures, sous peine d'être chassés par force ; les portiers ne devaient laisser entrer personne, sous peine de prison* ». Camprémy qui, à titre de bailli, administrait Mirecourt au nom de Louis XIII, sanctionna de la peine du fouet, l'ordre des gouverneurs. La raison de ces rigueurs est formellement exprimée, c'est « l'augmentation de la maladie régnante ».

Les villages environnant Mirecourt furent affreusement ravagés. Une requête de 1637 nous apprend qu'à Mattaincourt, Villers, Haréville et Hymont, tous les propriétaires moururent de la peste, que tout commerce fut interrompu par la contagion régnant à Mirecourt et dans les villages voisins, et que les courses et excursions de guerre empêchèrent la tenue des foires et marchés. Plus tard, Haréville fut repeuplé par des étrangers qui vinrent occuper les maisons abandonnées. À Houécourt, on parqua les pestiférés en dehors du village, en un lieu qui porte encore le nom de « Sauveuil ».

Cette fois, Mirecourt fut réduite à une population de moins d'un quart de ce qu'elle était auparavant, et le peu qui restait était complètement ruiné. Comme à Rambervillers et à Lamarche, le nombre de bourgeois fut tellement réduit, qu'il devint fort difficile de composer le conseil de ville.

Nous pourrions poursuivre ce coup d'œil général sur la désolation causée par la peste. Nous verrions que les régions de Saint-Dié, Remiremont, Neufchâteau furent décimées d'une égale sorte. Cueillons simplement quelques faits au passage. En 1632, il fallut réduire la ferme du coupel, ou droit sur les halles de Raon-l'Étape à cause de la contagion qui avait régné sur plusieurs villages. En 1633, elle était au château de Spitzemberg, et en 1643-1645, Raon était une ville déserte, où ne se

tenait plus aucun marché. Les fermiers du domaine, dans l'office de Saint-Dié, étaient décédés, les héritages domaniaux abandonnés et en friches. Le Ban de Clefcy était dépeuplé. Dans la sénéchaussée de Remiremont, il en était de même. Le compte des domaines de Lorraine pour 1635 mentionne la peste à Neufchâteau, elle y fit de tels ravages que les fours bannaux restèrent à peu près sans emploi.

Mais à quoi bon nous étendre davantage sur cette épouvantable calamité qui, de 1629 à 1640, causa tant de deuils ? Si encore les Vosges n'avaient eu à subir que cet horrible fléau qui semait partout la terreur et la mort ! Mais la guerre, l'abominable guerre, l'atroce famine, furent pour les survivants de la peste, choses plus affreuses que la plus hideuse contagion.

La guerre de Lorraine, qui vint se greffer sur la guerre de Trente Ans, sera devant l'histoire une honte pour Richelieu et Mazarin, car elle fut menée pendant plus de vingt ans avec une sauvagerie, et donna lieu à une oppression de la sombre misère, telles que la postérité aurait peine à y croire, si les archives publiques et les récits des contemporains ne nous livraient des secrets écœurants.

Pour s'emparer d'un état souverain qui ne lui appartenait pas, sur lequel la France n'avait aucun droit et ne pouvait ni ne devait élever la moindre prétention, Richelieu crut de bonne politique d'employer tous les moyens, surtout les moyens inavouables.

Ne pouvant conquérir à Louis XIII le cœur des Lorrains, fidèles à la vieille famille ducal, Richelieu déchaîna sur la terre de Gérard d'Alsace, les fauves à face humaine qu'il put rencontrer. Il les arma de la torche et du fer. Ses soudards, tirés des sentines de l'immoralité et de l'impiété, se ruèrent sans vergogne sur un peuple catholique qui lutta avec héroïsme pour sa foi, son pays et son duc. Ils y mirent la rage de sauvages en délire.

À défaut des Lorrains au cœur irréductible, Richelieu eut la prétention de conquérir la Lorraine sans Lorrains. Du moins, il obtiendrait le sol quand il n'y aurait plus d'habitants. Il inaugura donc la tactique employée en 1689 par Louvois¹ contre le Palatinat (Sur ordre de Louvois, Oppenheim, Spire, Worms, Heidelberg, Manheim, Landenbourg, tout le Palatinat, une partie de l'électorat de Trèves, du margraviat de Bade et des provinces rhénanes furent livrés aux flammes).

Systématiquement, la Lorraine fut livrée au pillage et à l'incendie. On démantela sa capitale et ses places fortes, on rasa ses châteaux, on brûla ses moulins et scieries, ses fermes éparses, ses hameaux et ses villages. À cinq ou six lieues à la ronde des villes, qui eurent à subir des sièges, ce fut la destruction impitoyable. Dans les Vosges, les abords de Saint-Dié, Remiremont, Bruyères, Épinal, Rambervillers, Charmes, Châtel, Fontenoy-le-Château, Mirecourt, Darney, Jonvelle (Haute-Saône), Châtilion-sur-Saône, Lamarche, Neufchâteau et surtout La Mothe, furent atrocement dévastés. Des villages entiers disparurent, qui n'ont pas été relevés et dont on connaît à peine l'emplacement.

Mentionnons ici en passant, quelques uns des 60 châteaux-forts, qui d'office furent détruits par cette politique barbare de Richelieu², cauteusement suivie par Mazarin³ : Ubexy, Ville-sur-Ilion, Gironcourt, Dombrot-sur-Vair, Arches virent

1 François Michel Le Tellier, marquis de LOUVOIS (18 janvier 1641 à Paris - 16 juillet 1691 à Versailles) est un homme d'État français, ministre de Louis XIV.

2 Armand Jean du Plessis de Richelieu, dit le cardinal de RICHELIEU, cardinal-duc de Richelieu et duc de Fronsac, est un ecclésiastique et homme d'État, né le 9 septembre 1585 à Paris et mort le 4 décembre 1642 dans cette même ville. Pair de France, il a été le principal ministre du roi Louis XIII.

3 Jules Raymond MAZARIN (Giulio Raimondo Mazzarino, Mazarino, Mazarini ou Mazzarini), né à Pescina, dans les Abruzzes, royaume de Naples, le 14 juillet 1602 et mort à Vincennes le 9 mars 1661, mieux connu sous le

tomber leurs donjons dès 1636. Vicherey, Spitzemberg, Deuilly, Vaubexy disparurent vers le même temps, Domèvre-sur-Durbion eut le sien abattu à la seconde occupation française. Les villes de Saint-Dié, Raon-l'Étape, Bruyères, Remiremont, Fontenoy, Mirecourt, Charmes, Rambervillers, Darney, Châtillon et Neufchâteau furent démantelées. La Mothe fut rasée de fond en comble, Épinal et Châtel virent disparaître leur vieille citadelle en dernier lieu. Quant aux campagnes, leur moindre fléau fut l'incendie.

Si nous en croyons Jameray-Duval¹ (Bibliothécaire du duc Léopold, qui avait sous sa main des documents intimes que sa charge lui permettait de consulter), le pire des projets, contre ce qu'il restait de Lorrains, fut même agité dans les conseils de France :

« Voyant, dit-il, que l'aversion des Lorrains pour la domination française, augmentait à mesure qu'on la leur rendait odieuse, on délibéra si on ne renouvelerait pas à leur égard une transmigration semblable à celle de Babylone. Ce dessein barbare ne manqua pas de trouver des approbateurs. Il allait donc être décidé que la nation entière serait transportée dans un autre hémisphère et dispersée dans les vastes déserts de l'Amérique. Le maréchal de la Force, tout calviniste qu'il était, osa prendre le parti de l'humanité, en faisant sentir qu'une action de cette nature était capable de révolter l'univers contre la France. On consentit à laisser les débris du peuple lorrain dans son pays natal, mais on le soumit à des gouverneurs et des intendants, qui lui firent payer bien cher cet avantage ».

Nous verrons ce qu'il en a été de 1633 à 1664. C'est la plus épouvantable période d'oppressions et d'exactions éhontées. Alors que la population était décimée par la peste, que les survivants étaient torturés par la plus affreuse famine, le vol, la rapine se faisait jour effrontément.

Non seulement les gens de guerre, battant le pays, rançonnaient sans pitié et détruisaient tout sans merci, mais les gouverneurs généraux et particuliers se conduisaient de telle sorte, qu'un prêtre romain, comme Verrès², ne les aurait pas désavoués.

Soudards et gouverneurs, unis aux cravates dont il sera question, volaient, dépouillaient, écrasaient les quelques malheureux lorrains qui languissaient dans les villes dévastées, qui erraient dans les bois, qui gîtaient dans les masures croulantes des villages incendiés, qui n'avaient plus ni culture, ni industrie, ni commerce, ni ressources d'aucune sorte.

De 1634, jusqu'au-delà de 1645, les Vosges furent horribles à voir. Chaque village fut transformé en un monceau de ruines.

Les campagnes désertées se couvrirent de ronces, les aventuriers et les Suédois avaient promené partout l'incendie. Le pays vosgien devint donc un désert, ou plutôt eu un aspect plus hideux que les déserts les plus sauvages et les plus désolés. Car si les friches et les végétations parasites en couvrirent, et pour longtemps, l'affreuse laideur, partout perçaient les traces ignobles d'une rage dévastatrice arrivée à son paroxysme. À peine resta-t-il, de ci de là, quelques habitants torturés, ruinés,

nom de cardinal Mazarin, fut un diplomate et homme politique, d'abord au service de la Papauté, puis des rois de France Louis XIII et Louis XIV. Il succéda à Richelieu en tant que principal ministre d'État de 1643 à 1661.

1 Valentin JAMEREY-DUVAL, «antiquaire» français, né le 25 avril 1695 à Arthonnay, anciennement en Champagne, et à présent en Bourgogne et décédé à Vienne (Autriche) en 1775.

2 VERRÈS, dont le nom complet est Caius Licinius Verres (v. 120 av. J.-C. – 43 av. J.-C.), est un homme d'État romain rendu célèbre par le procès que lui a fait Cicéron. Son cognomen signifie « verrat ».

selon l'expression vulgaire, jusqu'aux cendres du feu, luttant avec la dernière énergie contre toutes les calamités, pour soutenir leur pauvre vie toujours menacée.

Les charges militaires : Impôts de guerre et sac des villes

Dans les villes et les bourgs, une lourde charge fut le logement et l'entretien des gens de guerre. Les troupes passaient dans les villes, y séjournaient, y avaient leurs quartiers d'hiver et souvent y arrivaient à l'improviste, alors que toutes places étaient prises par un régiment précédemment installé. Le hasard d'une marche, d'une course jetait des compagnies entières dans des lieux déjà débordés. Alors il fallait néanmoins tout recevoir, loger et héberger hommes et chevaux, valets et vivandières.

Par suite des succès ou des revers alternatifs des armées de France et de Lorraine, des prises et reprises de Saint-Dié, Raon, Remiremont, Épinal, Châtel, Dompierre, Mirecourt, Darney, La Mothe, etc..., un va-et-vient de troupes de tout genre eut lieu, sans discontinuité, pendant vingt-cinq ans, à travers les Vosges. Et tel fut le triste sort de notre malheureux pays qu'il eut autant à souffrir des exactions, réquisitions et impôts de guerre exigés aussi bien par les mercenaires lorrains, que par les aventuriers français.

L'arrivée, le séjour, le départ des armées, retombaient en frais énormes sur les habitants des villages aux abois et sur les villes et bourgades.

Quand, à bout de ressources, villes et villages épuisés, dépouillés, saccagés par de précédents passages, ne pouvaient plus ni payer la solde, ni fournir pain et vin aux soldats, foin et avoine aux chevaux, ni faire largesse aux capitaines et colonels des régiments, la force devenait brutale. C'était la course à razzia, c'était l'occupation militaire avec la vie du soldat à discrétion, c'était le fourrageage arbitraire, c'était la tyrannie féroce. Aussi, voyait-on avec terreur arriver de nouveaux régiments, était-on aux aguets pour apprendre d'où venait le soudard, où il allait, s'ingéniait-on pour lui faire quitter la place, le détourner d'une étape, d'un stationnement prolongé. Les paysans terrifiés se réfugiaient sous le couvert des bois profonds, aimant mieux y souffrir, peut-être y succomber de misère.

Si encore, après avoir été malmenés, opprimés par la soldatesque qui pillait, même les recoins les plus reculés des montagnes et plaines vosgiennes, citadins, bourgeois et paysans, brutalement spoliés, avaient pu relever leurs ruines, reprendre leurs travaux ! Mais un orage destructeur n'était pas passé, qu'un nouveau tourbillon emportait le peu que le premier avait laissé debout.

Pour compléter tout désastre, les impôts les plus écrasants dépouillaient les malheureux, jusqu'à leur enlever le dernier morceau de pain péniblement amassé. Non seulement les impôts ordinaires des temps de paix, les cens et redevances étaient exigés par le fisc, mais d'énormes contributions de guerre étaient levées avec une impitoyable rigueur.

La France se substitua immédiatement au gouvernement lorrain pour percevoir les tailles, aides, gabelles, etc... Mais qu'étaient ces impôts réguliers à côté des perceptions extraordinaires ?

La Lorraine levait des subsides considérables, même à main levée, pour ses garnisons de La Mothe, Bitche, Hombourg, Linchamp, Luxembourg, etc... et l'entretien de ses régiments, tandis que la France lançait coup sur coup des ordres de contribution sans mesure. Parfois, la même localité, qui venait d'être imposée

pour l'entretien d'une garnison, se voyait quelque temps après, imposée de nouveau pour partie d'une autre. La France n'y regardait pas de si près, quand il entra dans ses plans que le pays occupé payerait ses fonctionnaires d'occasion, nourrirait, solderait, entretiendrait les troupes de passage ou à poste fixe, placées ou non en quartiers d'hiver.

La série d'exactions s'ouvre à Épinal par la mention suivante : « 12860 francs 2 gros de dépenses pendant l'année 1634 pour chevaux employés à conduire les bagages des soldats, etc... » (Le franc Barrois valait plus de deux francs de 1911, il fallait 12 gros pour un franc). En 1637, 120 francs au capitaine suisse, à raison de 6 francs par jour, un repas offert au major, plus 100 francs « pour qu'il tienne ses soldats dans la modestie » (Que de fois pareille mention de gratification faite aux officiers sera-t-elle rencontrée, pour qu'ils veuillent bien mettre un peu de discipline dans leurs troupes d'aventuriers !).

En avril 1637, des nouveaux soldats remplacent les Suisses. Le bailli français réclame du vin pour traiter les capitaines, lieutenants et officiers des compagnies, il faut également traiter vingt-huit hommes placés dans l'antichambre de la maison de la ville. Plus tard, on lit : 100 francs pour la valeur d'une pièce de toile donnée au major de garnison, plus 347 francs 4 gros pour les rations de monsieur de Joncet, bailli d'Épinal, pendant un mois. En novembre, voici un repas offert à monsieur de Joncet, de retour d'Allemagne, coût 122 francs, plus 120 francs pour une pièce de toile à l'un de ses subordonnés. Arrivant le mois de janvier, ce sont les étrennes qu'il faut offrir à monsieur le bailli, à son neveu, son cuisinier, son sommelier, son laquais, etc...

Avec cela et autres choses semblables, Épinal avait toutes les charges d'un quartier d'hiver encombrant et onéreux. Aussi, à la fin de janvier 1638, le conseil de ville envoya-t-il un messenger à Nancy « *affin d'avoir avis si ceste pauvre ville pourroit jouir du fruict et bénéfice de l'ordonnance du roi du 10 décembre 1637 portant le délogement des carabiniers et soldats* ».

À quelque temps de là, demande du délogement de deux compagnies de cheveu-légers arrivés à Épinal le 1er janvier. Ces troupes finirent par quitter la ville, mais la caisse municipale dut payer 366 francs pour viande, 110 francs pour foin, et 329 francs 6 gros 7 deniers pour fournitures aux Suédois logés à Golbey en 1637. Pour faire face aux exigences intransigeantes des Français, la ville dut payer les impôts au moyen de sérieux emprunts.

Dans l'intervalle, la pire destinée avait été réservée à Charmes et à la place de Fontenoy-le-Château. Pendant l'année 1634, toute la Lorraine était tombée au pouvoir de la France, après la violation du traité de Charmes. Au moment où l'on croyait la campagne finie, et où les armées du vainqueur avaient pris leurs quartiers d'hiver sur le sol conquis, Charles IV, rentrant dans les Vosges, chassa les Français de leurs positions, spécialement de Châtel et de Charmes.

Un détachement du régiment de Jacques de Haraucourt¹, seigneur de Saint-Baslemont, occupa Charmes sous le commandement du baron d'Anglure. Celui-ci se mintint dans la ville, malgré trois furieuses attaques des troupes

1 Jean-Jacques de HARAUCOURT (vers 1600 - 11 avril 1644 près de Merode), seigneur de Saint-Baslemont, était un colonel d'infanterie au service du duc Charles IV de Lorraine. Mari de Alberte Barbe d'Ernecourt, il mourut lors de la guerre de Trente Ans.

françaises en août, septembre et octobre 1635. Mais le colonel Gassion, le même qui saccagera Darney en 1639, voulant en finir avec les bourgeois carpiniens et la petite garnison qu'ils secondaient vaillamment, amena devant Charmes, trois régiments de Suédois, avec lesquels il avait remporté quelques avantages sous les murs de Mirecourt et les environs. Quelques jours après les horribles scènes qui s'étaient passées à Saint-Nicolas-de-Port (du 4 au 11 novembre), nous assistons aux mêmes tragédies à Charmes. Le 20 novembre 1635, les troupes de Gassion donnèrent l'assaut à la ville par deux côtés à la fois et bientôt y pénétrèrent. Les derniers défenseurs, cernés dans la citadelle, durent se rendre à discrétion.

Sur la fin de la lutte, les vainqueurs, ivres de fureur et de sang, se livrèrent au pillage et au carnage. Le fer et la torche à la main, la soldatesque transforma la ville en un monceau de ruines fumantes et sanglantes. Elle brûla, pilla, tua partout. Fous de rage, les soldats de Gassion pénétrèrent dans l'église et égorgèrent les femmes et les enfants qui s'y étaient réfugiés. Le sang coula de tous côtés, le feu qui dévora la ville, respecta cependant, grâce à leur position isolée, les couvents des dominicains et des capucins.

La Gazette de France, platement obséquieuse, osa dire que Louis XIII aurait désavoué ses victoires si les églises avaient subi les outrages des troupes et que Gassion, pour se conformer aux intentions du roi, avait chargé un sieur de Sus de veiller à leur conservation. Toujours est-il que l'église inondée de sang, ne fut préservée de l'incendie que grâce à un honteux marché, imposé par la rapacité du vainqueur. Les malheureux habitants conservèrent leur église et les couvents, en s'engageant à payer l'équivalence de près de 15000 francs de notre monnaie actuelle (1911). Mais comme la ville était alors dans l'impossibilité de réunir cette somme, l'ennemi exigea des otages qui furent emmenés à Mirecourt.

À la fin de la journée, la ruine de Charmes était complète, mais la cruauté n'avait pas encore dit son dernier mot. Gassion donna l'ordre au capitaine suédois Weimar et aux lieutenants Besson et Bugnécourt de parcourir la ville pour désarmer les bourgeois, les faire prisonniers ou achever ceux qui vivaient encore. C'est la Gazette de France qui nous apprend cette dernière horreur. Elle nous dit que deux-cents mousquetaires du régiment de Saint-Baslemont avec autant de bourgeois armés périrent dans cette journée. Le lendemain, en attendant que Charmes fut démantelé, Gassion fit brûler toutes les portes de la ville, les trois ponts, pilla les farines qui étaient en abondance dans les Grands-Moulins et mit le feu à ces derniers bâtiments. L'infortunée petite cité fut dépeuplée par la peste et anéantie par les désastres.

Depuis que Gassion avait passé, la ville de Charmes, désormais sans défense, n'avait plus garnison fixe, mais ployait sous les contributions imposées par les Français et par les Lorrains. Voici en effet des soldats de Charles IV qui passent et séjournent, le duc lui-même apparaît. Le tout est au frais de la ville, les contributions lorraines s'alourdissent comme les impôts français.

Dans le même temps, Rambervillers, ville de protectorat français (car ville du temporel de l'évêché de Metz), n'était pas plus heureuse que Charmes, ville lorraine. Comme Épinal, Châtel, Charmes, elle subit l'occupation et l'angoisse des sièges. En 1631, Rambervillers fut d'abord envahi par les Impériaux, qui l'évacuèrent en novembre. Immédiatement après, trois compagnies françaises y prirent leurs quartiers d'hiver et le roi frappa la ville d'un impôt de guerre de 2560 francs par trimestre. En 1635, la garnison était formée de troupes françaises et

suédoises, lorsque le 10 août, les régiments de Charles IV emportèrent la ville d'assaut. Si Rambervillers n'eut pas à subir de la part des Lorrains les horreurs dont Charmes fut la victime quelques mois après de la part des Français, ce fut au prix d'une rançon de 5000 pistoles (100 000 francs de 1911). Il fallut payer dans un délai de trois mois « sous peine de la vie ». Pour prouver que ses menaces n'étaient pas purement platoniques, monsieur de Saint-Baslemont fit arrêter comme otages « messieurs de justice et de police » et les retint aux frais de la ville du 19 novembre au 13 décembre.

Après s'être emparé de Rambervillers, le duc de Lorraine fit un vaste camp retranché vers le nord-est, à Médental, et un avant-poste au sud-ouest, sur le Padozel¹, dans lesquels il concentra près de vingt mille hommes. Évidemment, pareille agglomération qui vivait en pays conquis, fut une ruine pour Rambervillers et les villages environnants. Le 16 octobre, le duc disloqua son camp, ne laissant à Rambervillers qu'une partie du régiment sous les ordres du gouverneur Boisemont.

Revenons à Épinal. En septembre 1638, Charles IV ayant reparu dans les Vosges, Épinal rentra au pouvoir des Lorrains. Le marquis de Ville en fut gouverneur et s'occupa à remonter l'artillerie ducale. L'armée lorraine devint pour Épinal une charge aussi lourde que n'avait été l'occupation française : bœufs, chevaux, charrettes, approvisionnements de toutes espèces furent réquisitionnés, et la ville dut nourrir et solder la garnison. Ce ne fut qu'en janvier 1639 que le régiment du colonel de Bornival, avec lequel on avait dû faire un traité de 100 francs par jour pour la subsistance des officiers, quitta Épinal, mais il fut remplacé par celui de Saint-Baslemont qui exigea également 100 francs par jour dans le même but. Or le comptable avait ses caisses vides et la ville dut contracter un emprunt.

Ce ne fut pas sans appréhension que les Spinaliens virent arriver fin août un nouveau régiment, celui du comte de Lignéville. Ils cherchèrent donc à l'éviter et monsieur de Lignéville consentit à conduire son régiment au Val d'Ajol, à condition qu'Épinal contribue à son entretien à raison de 38 francs par jour.

On le voit, le logement de gens de guerre de tout parti, était une lourde charge pour les populations. Non seulement, il épuisait les maigres ressources que les comptables amassaient péniblement, mais les obérait affreusement, et était de plus pour les habitants, un véritable fléau. À tout instant, les gouverneurs d'Épinal imploraient Charles IV et l'abbesse de Remiremont, en faisant connaître au premier « les misères et calamités de la ville » et en priant la seconde « d'avoir égard à la foule et oppression de la pauvre bourgeoisie ». Or, il est à noter qu'à cette époque, Épinal jouissait des soi-disants avantages d'une neutralité conclue entre Louis XIII et le duc de Lorraine, par les soins de l'abbesse de Remiremont !

Mais bientôt la neutralité disparut, et la semaine des cendres 1641, Charles IV venant de Rambervillers, se trouva à Épinal. On se hâta de lui représenter les misères et la pauvreté de la ville. Mais un nouveau souffle de guerre passa, le duc remit ses troupes en mouvement. Les régiments de Hotton, Girecourt, Saint-Baslemont et Clinchamp arrivèrent à Épinal pour y vivre. Pendant ce temps, le duc était à Mirecourt. C'est là que les gouverneurs députèrent un courrier pour obtenir le régiment de Saint-Baslemont ou celui de Clinchamp.

¹ Le Padozel est une petite rivière affluent de la Mortagne.

Bientôt, ce fut le branle-bas général. Dès la Pentecôte, le duc envoya à Bruyères, au Val-d'Ajol, à Corcieux, Granges, Plombières, Savigny, Ville-sur-Ilлон, Vaudémont, des ordres « pour faire marcher ses troupes ». À Épinal, on réquisitionna des chevaux de Golbey pour construire le train de Son Altesse pour La Mothe et l'on imposa à Bruyères les charrois de bois pour les fortifications d'Épinal. En août, on apprit par des espions envoyés vers Bouxières et Gugney-aux-Aulx, que Du Hallier approchait pour assiéger Épinal. Il fut en effet bientôt devant les remparts. Après quelques volées de canon, la ville se rendit le 23 août et de nouveau Épinal retomba pour longtemps en pleine occupation française.

Que l'on parcoure la comptabilité des villes comme Rambervillers, Charmes, Mirecourt, Épinal ou bien d'autres, partout on se trouve face à d'énormes extorsions de la part des intendants militaires ou de concussions honteuses de la part des officiers de tous grades. Les villes ouvertes étaient écrasées par les passages continuels de contingents plus ou moins considérables, tous plus rapaces les uns que les autres.

Tous les comptes se suivent avec cette écœurante monotonie. Lors de la seconde occupation française, en 1670, on retrouvera la même tyrannie, opprimant la même misère. Créqui¹ aura remplacé Du Hallier et La Ferté, c'est tout ce qui aura changé. Mais on remarquera même pillage des villes et des villages, mêmes réquisitions, mêmes impositions, mêmes exécutions manu-militari, mêmes charges pour les incessants passages de troupes.

Les populations rurales étaient réduites à quelques unités par villages, celles des villes étaient ruinées par la disparition totale, depuis de longues années, de tout commerce, tout trafic, toute foire et tout marché. On se demande par quels procédés inqualifiables, on arrivait à arracher, gros par gros, deniers par deniers, aux paysans, ces contributions d'un arbitraire sans frein, en dehors des surcharges et pillages perpétuels que leur occasionnaient les incessantes courses des fourrageurs ou les séjours des troupes en marche. C'était donc l'oppression hideuse qui dura jusqu'en 1661 et reprit de 1670 à 1697.

La désertion des contribuables

Il n'est pas étonnant que quiconque le pouvait ait cherché à échapper par la fuite aux charges écrasantes sous lesquelles pliaient toutes les épaules. Les villes et villages furent désertés, les terres abandonnées tombèrent en friches.

La sécurité ayant disparu du milieu des campagnes, les paysans cherchèrent souvent abri et protection, non seulement dans les plus épais fourrés des bois, mais aussi derrière les remparts des bourgades fortifiées. Fin 1636, un grand nombre de villageois, dont les maisons avaient été ruinées par les gens de guerre, se réfugièrent à Châtel. Ils construisirent au coin des rues et sur les places, des huttes en planches et s'y entassèrent avec leur bétail. En 1651, on dut signifier aux étrangers retirés à Rambervillers, l'ordre de quitter la ville, parce qu'ils refusaient de contribuer aux charges publiques.

1 François de Bonne-de-Créqui, comte de Canaples puis de Sault, seigneur d'Agout, de Vesc, de Montlaur, de Montauban, troisième duc de Lesdiguières, et Pair de France, né vers 1596, est le fils de Charles Ier marquis de Créqui et autres lieux, deuxième duc de Lesdiguières, pair de France et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur du Dauphiné, à la suite du décès de son beau-père le connétable-duc de Lesdiguières. Il mourut le 1er janvier 1677.

De leur côté, les villes se dépeuplèrent parce que leurs habitants cherchaient à échapper aux tranches des sièges et des assauts, aux fureurs et brutalités des soudards, aux charges écrasantes et tracassières du logement des troupes de garnison ou de quartier d'hiver.

Mais la misère était telle, la pénurie si grande dans les caisses publiques, les exigences des vainqueurs si dures, que même la fuite ne sauvegardait pas ceux qui tentaient d'esquiver ces charges outrées. Jusqu'aux derniers temps de la première occupation française, le système de la fuite fut pratique courante parmi les bourgeois d'Épinal. En 1646, on faisait monter la garde sur le Grand Pont pour empêcher l'évasion des contribuables forains. Quelques mois avant le traité de Vincennes, en mars 1661, les gouverneurs durent placer deux soldats à chaque porte de la ville, afin « *d'empescher la sortie des particuliers qui estaient refusans de payer leur cotte de la cottization de trente semaines* ».

Ce n'est pas seulement à Épinal que furent frappés d'un impôt particulier, ceux qui renonçaient à leurs droits de bourgeois en quittant la ville pour éviter les charges de guerre.

À Rambervillers, dès 1631, il en fut de même. La misère étant arrivée à tel point que certains particuliers, n'ayant plus ni sou ni maille, on mit leurs maisons à la criée pour faire rentrer leurs impôts. Peu à peu, les bourgeois réduits à cette extrémité, devinrent si nombreux que beaucoup de maisons furent vendues à vil prix, ou, ne trouvant pas d'acheteurs, tombèrent en ruines. En 1653, la ville de Rambervillers tira parti, en vendant les débris de ces épaves.

À Charmes, comme à Épinal, il y avait l'impôt sur les fuyards. Depuis la ruine de la ville, nombre de bourgeois avaient quitté des remparts démantelés pour chercher sécurité derrière les murs de Châtel. Afin de faire face aux charges qui écrasaient les rares habitants restés dans leurs masures croulantes, les administrateurs de Charmes frappèrent d'un impôt spécial ceux de leurs bourgeois et forains qui résidaient à Châtel.

Déjà à partir de 1633, les nobles et exempts de Mirecourt, forts de leurs anciens privilèges, refusaient les charges militaires. Le duc Charles IV dut intervenir : il signifia aux exempts d'avoir à prendre part aux charges publiques, sous peine de punition exemplaire, et aux nobles sous peine de tomber en rotture. Mirecourt, ayant été de nouveau occupée par les Français, les charges firent partir ceux qui pouvaient quitter.

Ce qui se passait à Mirecourt, Épinal, Charmes, se retrouve aussi dans la principauté de Salm. Voilà où l'on en était pendant la première occupation française. Les habitants ne voyaient plus de remèdes à leurs maux que dans la fuite.

Il en fut de même pendant la seconde occupation, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Dès la rentrée en campagne des armées françaises, on voit qu'à Mirecourt la méthode de la fuite reprit faveur.

C'est pourquoi le maréchal de Créqui lança une ordonnance, par laquelle défense était faite aux habitants de la Lorraine de quitter leurs maisons et le pays, sous quelque prétexte que ce fut, sous peine de confiscation et de punition. Le 15 avril 1676, le maréchal de Rochefort défendit de nouveau d'abandonner le pays. Enfin Louis XIV, ayant prescrit la création d'un régiment de miliciens en 1689, les hommes appelés à entrer dans ce régiment, abandonnèrent leurs paroisses pour ne

pas servir. Jacques Charuel, intendant de Lorraine pour la France, ne les mit à la raison qu'en les menaçant de la peine du fouet.

Les concussions

Comme le reste du pays, Mirecourt fut écrasée par les réquisitions, les exactions et souvent dut subir des exécutions *manu militari*. Ses représentants, comme ceux de Rambervillers, Charmes, Épinal, Remiremont, furent emprisonnés, maltraités, parce qu'ils ne voulaient pas ou ne pouvaient pas faire face aux exigences des petits tyranneaux de l'administration française (Le 21 août 1641, le capitaine de L'Isle Fayol se livra à de telles voies de fait sur le mayeur de Mirecourt, que l'autorité militaire fit une enquête, mit de L'Isle en prison en attendant la suite de son procès – Archives de Mirecourt). En plusieurs circonstances, la ville dut engager l'orfèvrerie de son église pour garantir des emprunts engloutis en quelques jours.

Mais Mirecourt connut surtout le scandale des concussions. Chaque gouverneur fut aux crochets de la ville, sans la moindre vergogne. Lorsque les gratifications, étrennes et pourboires tardaient à se montrer ou se faisaient trop maigres, les comptables étaient jetés en prison, envahis militairement. La ville était écrasée de nouvelles réquisitions, de nouveaux quartiers d'hiver. Alors, il fallait payer chefs et soldats, loger, nourrir hommes et chevaux, subir toutes les avanies, parfois cruelles, des affreux soudards.

Les rôles de comptabilité nous montrent quelles étaient les mœurs des envahisseurs. C'était une nécessité d'acheter aux officiers de tous grades un peu d'ordre dans leurs troupes indisciplinées, sauvages et pillardes, d'amadouer les capitaines de passage par des festins pantagruéliques, chargés de venaisons fines, de vins délicats.

Pour éviter les surcharges de troupes dans les villes et villages déjà bondés, on devait verser d'énormes rançons. Quand enfin, on avait garni la bourse de monsieur le gouverneur général ou local, de monsieur le colonel ou du capitaine, de leurs laquais, sommeliers, cuisiniers et même des nourrices de leurs enfants, il fallait encore fournir dentelles, toiles, nappes, serviettes et linges de toute espèce aux honorables dames de ces respectables messieurs. C'était, contre les villes et les villages, l'écoeuvante exploitation de la plus hideuse misère.

Fréquemment, dans tous les coins des Vosges, s'élevait une plainte douloureuse, un long gémissement. Mais rarement le cri de détresse, dirigé vers le trône de France ou vers le palais des gouverneurs de Nancy, était favorablement entendu. Trop de subalternes avaient intérêt à ce que ce cri plaintif n'arrivât pas à destination.

Aussi, concussions et exactions avaient beau jeu. Dans les Vosges, on constate que les procédés d'exaction étaient uniformes : ils devaient être la résultante d'un plan prémédité et tendait fatalement à l'écrasement des populations, que la politique française voulait sinon conquérir, du moins dompter.

Et voici l'année 1645, l'année du dernier siège de La Mothe. Les charges s'accumulèrent d'une manière effrayante sur les régions de Neufchâteau, Lamarche, Mirecourt, Épinal.

Dès le mois de mars, Mirecourt déclarait à Combault, intendant de police et finances du roi au camp de Vrécourt, que la ville était incapable de fournir solde aux officiers et vins aux soldats du régiment de Vatimont dont elle avait la charge. À

peine cette plainte était-elle formulée, qu'arriva le sieur Ferry, maréchal des logis d'une compagnie du régiment de La Ferté, exigeant sept mois de subsistances pour sa compagnie. Les pauvres Mirecurtiens prirent, avec une affligeante résignation, l'attitude de malheureux chiens battus, « *ils se soumirent à la volonté dudit Ferry* ». C'est à cette époque que l'on remarque surtout les fameuses fuites dont on a déjà parlé.

La France, non contente d'épuiser toutes les Vosges par des réquisitions sans cesse renouvelées, de vivres, de fourrages, et d'énormes tributs pour son armée de La Mothe, voulut faire des Vosgiens les bourreaux de leur propre patrie. Les villages durent fournir 100 000 bottes de foin, 50 000 de paille et 15 000 bichets¹ d'avoine. Voici maintenant qu'on a réquisitionné dans le pays d'Épinal et de Remiremont des planches et des poutres. Ces matériaux ont été rendus à Ville-sur-Ilion par les habitants de la montagne. Ce furent les bourgeois des prévôtés de Lamarche, Darney, Dompain, qui reçurent l'ordre de tout conduire au camp de Vrécourt.

Après une défense héroïque, La Mothe dut capituler. Un traité en bonne et due forme fut signé entre les belligérants. La garnison lorraine sortit avec les honneurs de la guerre, la ville devait être sauve corps et biens, devait garder ses franchises, privilèges et libertés. Le 4 juillet, Mirecourt était réquisitionné pour plusieurs voitures à quatre chevaux, afin de conduire les bagages de Lorrains jusqu'à Longwy. Mais le lendemain, survenait un ordre hypocritement brutal. En violation des traités, la France, reniant sa signature, décidait la démolition de La Mothe et, par surcroît de barbarie, imposait à quinze ou seize cents paysans vosgiens la douloureuse obligation de détruire eux-mêmes, sous la férule cinglante d'insolents vainqueurs, le dernier boulevard de leur patrie agonisante.

La levée des contributions de guerre

De 1634 à 1661, les villes assujetties aux garnisons, virent incessamment s'entasser dans leurs maisons, compagnies et régiments, infanterie et cavalerie, tantôt arrivant avec des ordres de logements réguliers, tantôt survenant à l'improviste d'une marche, d'une course de pillerie, et s'imposant pour un temps plus ou moins long. Dans tous les cas, les habitants devaient fournir le logement, parfois le vivre à une soldatesque effrénée.

Lorsque l'entretien des troupes ne pesait pas directement sur l'habitant parce qu'il lui était matériellement impossible de procurer les vivres aux hommes, les fourrages aux chevaux, la charge retombait sur la caisse publique. Alors il fallait l'alimenter par des emprunts sans cesse renouvelés, des « jets » ou rôles de contributions réitérées, de plus en plus écrasantes, dont le rendement se faisait par une horrible pression. L'argent finissait-il par arriver péniblement aux mains des comptables, les officiers de ville devaient pourvoir aux approvisionnements. Si la ville, la banlieue, les villages de son ressort, ruinés, incultes, déserts, étaient incapables de fournir toute l'alimentation, force était d'acheter aux Français eux-mêmes les blés et autres denrées qu'ils arrachaient aux villageois et qu'ils entassaient dans leurs magasins de Nancy ou d'ailleurs.

Les vivres n'étaient qu'un côté de la question : c'était avec les deniers de la caisse publique que devaient se payer les appointements du bailli, de tous ses sous-ordres et parasites. Les officiers et soldats n'avaient d'autres soldes que celles qu'ils puisaient dans l'escarcelle des villes. Voitures, charrettes, attelages, messagers,

¹ Bichet : Mesure de grains ; Selon les lieux il faisait de 11 à 27 kilogrammes.

courriers, étaient sans cesse en mouvement, manœuvres et pionniers étaient perpétuellement imposés, avec l'autorité de maîtres n'admettant ni tergiversations ni excuses.

Après les charges écrasantes d'une occupation militaire continue d'environ trente années, que dire des ravages commis par les armées en campagne pendant ce même laps de temps ?

Lorrains et Impériaux, Suédois et Français, amis ou ennemis, parcouraient en tous sens les plaines et les montagnes, pillant, tuant, incendiant et ravageant à l'envie. Les uns traitaient en pays conquis les villes et les villages, les autres (impériaux et Lorrains) faisaient payer cher à leurs compatriotes le prix de leurs services.

Le curé du Val d'Ajol, Antoine Jacquot, écrivait : « *En cette année 1635, de Pâques à la Saint Rémy, tout le pays fut couvert de soldats allemands, hongrois, croates et autres, poursuivant les Français et les Suédois qui revenaient d'Allemagne. Le pays fut tellement ravagé, qu'à peine quelques paroissiens restèrent dans ces parages, les autres errant dans les forêts et les bois impénétrables* ».

Les Suédois, féroces alliés de la France, broyant la Lorraine, ont laissé un souvenir d'exécration. Il n'est pas d'abominations qu'ils n'aient commises. À leur férocité, ils ajoutaient un fanatisme anticatholique, qui les portait à toutes les impiétés. Aussi, s'acharnaient-ils contre les églises, les emblèmes religieux. Pour eux, la lutte était moins une guerre de la France contre la Lorraine, qu'une guerre de religion, où les Réformés pouvaient désoler un pays catholique.

Mais les Suédois ne furent pas les seuls à désoler notre malheureux pays, une égale horreur était aussi inspirée par des brigands, en troupes ou isolés, formés de traînards des armées et surtout de Lorrains, que la sombre misère, la ruine absolue, les exactions hideuses, la fureur et la barbarie de la soldatesque, avaient poussés à l'exaspération aiguë et avaient conduits au pire banditisme. Ces désespérés furent appelés Cravates, Loups des bois, Schappens (Chenapans).

On a souvent confondu les Cravates avec les partisans lorrains qui, par groupes isolés, faisaient aux Français ou à leurs alliés, une guerre d'escarmouche. La France et ses agents s'efforcèrent de lancer le même discrédit sur les Loups des bois et les guérillas lorrains, et de désigner les uns et les autres sous le nom général de Cravates, en leur infligeant à tous la même flétrissure et en les confondant dans la même réprobation. Cette tactique, si elle n'était pas très loyale, était du moins habile, en ce sens qu'elle faisait maudire les tenants de la Lorraine à l'égal des bandits de la pire espèce. Il est vrai que les partisans lorrains, recrutés un peu partout, étaient peu différents des aventuriers enrôlés au service de la France. Mais il est certain qu'on ne peut considérer les soldats de Charles IV, ou guérillas lorrains, comme de véritables Loups des bois. Ceux-ci étaient uniquement des bandits, détresseurs de grand chemin, assassins de profession, tandis que les guérillas étaient des soldats, luttant pour l'indépendance de la Lorraine et faisant face, souvent aux dépens du pays il est vrai, aux ennemis du dehors.

Nous aurons malheureusement l'occasion de revenir sur les « exploits » de cette soldatesque, mais un autre désastre est là : une famine atroce.

À travers les années de la guerre de Trente Ans, on constate de fréquentes disettes, suite inévitable des intempéries, des malheurs du temps, des rigueurs des guerres et de l'abandon des terres, mais, dans la première période des troubles de

Lorraine, nous sommes en présence de la famine dans tout ce qu'elle a de plus épouvantable. Certains détails laissés par les contemporains, font frémir d'horreur.

La famine ! Comment n'aurait-elle la conséquence forcée de tout ce que nous avons pu voir jusqu'ici ?

Par le fait que, dès le début des hostilités, le pays était livré aux flammes, que les récoltes étaient détruites, que les céréales sur pied tombaient sous la dent des chevaux fourrageurs, que les grains à peine recueillis disparaissaient manu militari, quand ils ne devenaient pas la proie des pillards ; dès lors que les bœufs et les chevaux de labour étaient confisqués pour les convois, que les vaches étaient saisies pour le paiement des contributions de guerre ou passaient à l'abattoir pour l'alimentation des troupes de campagne et de garnison ; dès lors que charrettes et chariots, échappés aux incendies, se brisaient sur les routes défoncées au service des transports militaires, ou flambaient dans la mêlée d'une embuscade ; dès lors enfin, que les Vosges dépeuplées par la peste et l'assassinat, n'avaient plus de bras pour le travail des champs, et que les habitants qui restaient encore, étaient obligés de quitter leurs foyers, et gîter, des hivers entiers, voire des années, au fond des bois, la famine devait fatalement faire son apparition et causer les plus affreux ravages.

Le marquis de Beauvau nous dit que dès 1635, les gens de guerre réduisirent les populations des campagnes à « *une si déplorable misère, que personne n'osant plus labourer pour n'y plus trouver aucune sûreté, toutes les terres restèrent en friches* ». Il ajoute : « *La désolation vint à un tel point, que la mesure de blé (le resal) qui ne se vendait que neuf ou dix francs, ne se pouvait recouvrer à moins de quatre-vingts. Ce qui apporta une si grande famine dans tout le pays, que le menu peuple ne trouva plus le moyen de se nourrir que de glands et de racines. Ce désordre causa tant de maladies et de pauvreté qu'en fort peu de temps, les trois quarts du peuple de la campagne périrent ou désertèrent le pays* ».

La famine commença dès 1636, après les calamités de l'année précédente. Écoutons ce que nous dit Dom Cassien Bidot pour l'année 1637 : « *La misère continue à être si extrême partout pour la nécessité des vivres que plusieurs sont morts de malfaim. Les carnages et bêtes mortes sont recueillis des pauvres gens comme de bonne viande. Ce qui augmente les calamités, c'est l'extraordinaire froid qu'il a fait. Partie des pauvres villageois s'étant retirés aux bois, les autres demeurant dans leurs cabanes toutes ruinées, destitués de bois, sont périés malheureusement. En sorte que l'on trouve les villages, qui étaient peuplés comme de petites villes, pratiquement déserts et habités par peu de gens si hâves, si décharnés, qu'on les prendrait pour des squelettes. Et ce qui cause un désespoir général, c'est le prix excessif du blé qui se vend 70 francs la quarte (de Metz), encore avec peine d'en trouver. Voilà l'état misérable où se trouve, en cette année, la Lorraine, sans parler des courses exécrables et tyranniques qu'exercent les soldats dans les campagnes, accompagnées de toutes sortes de cruauté* ».

À Épinal, en novembre 1638, on relève deux hommes morts dans les maisons vides du Petit-Rualménil. La ville fait les frais en 1639, des funérailles de trois hommes trouvés morts en ville, et en juin 1640, des particuliers du faubourg viennent avertir les gouverneurs, qu'un bourgeois et sa femme meurent de faim. Hélas ! On ne peut leur donner que du pain. À cette date, la ville est déjà chargée de 270 000 francs de dettes.

De son côté, le curé de Dommartin-les-Vallois, récapitulant les calamités des années 1634 à 1638, écrit : « *Le bled a valu cent francs le resalz, l'orge quatre-vingts. Si grande famine, que la plus grande partie du peuple, ne vivait que de glans, chiens, chats, vieux cuirs et autres immondices, mesme (chose maudite !) de chair humaine ! Ô bon Dieu, aye pitié et compassion de nous !* ».

Le dernier détail de cette plainte angoissante n'est que trop vrai. L'histoire nous a conservé quelques faits de cet épouvantable cannibalisme.

Voici ce que l'on peut lire, sous l'année 1642, dans le journal de Claude Guillemain, tabellion, échevin de Saint-Nicolas-de-Port : « *On a vu les hommes s'égorger l'un l'autre, les enfants manger leur père, et les pères manger leurs enfants. Et cela est si vrai qu'à Ubexy, bailliage des Vosges, le père et la mère étant enterrés depuis trois ou quatre jours, leurs propres enfants les tirèrent de terre et les mangèrent* ». Il continue son terrifiant récit par les faits suivants : « *À Saint-Genest, village du bailliage de Châtel-sur-Moselle, le père, la mère et les enfants s'entremangèrent l'un l'autre. On a vu à la porte de ladite ville de Châtel, six garçons, dont un âgé de 15 à 16 ans, tous lesquels rongeaient aux dents les os d'un cheval mort et écorché depuis plus de quinze jours, et cela après que les loups et les chiens en avaient pris le meilleur* ».

Arrêtons ici le récit de ces abominations. Ce qui se vit dans les Vosges, se retrouva un peu partout en Lorraine, parfois avec des particularités atroces (Claude Guillemain : « *Dans un village près de Château-Salins, un pacte fut fait entre la mère et la fille : chacune sortant avec un couteau en main, la première qui tombait sous le coup, serait mise au saloir. Dit et fait. La fille mit la mère au saloir. Prise au fait par la justice, convaincue de ce crime exécrable, elle fut exécutée par la corde* »).

Un autre fléau apporta un surcroît d'horreur aux horreurs précédentes. Les fauves envahirent le pays dépeuplé. Pour dévorer les cadavres des bêtes abandonnées, les loups, on vient de le voir, arrivaient jusqu'aux portes de Châtel-sur-Moselle.

Dom Bidot nous dit dès l'an 1638 : « *Un autre malheur qui commence à régner, et dont le monde avait été exempt, c'est que les loups s'attourent, s'approchent près des villes, déterrent les trépassés pour les manger* ».

En décembre 1639, ces animaux étaient par bandes aux portes d'Épinal, et l'on accordait des primes à quiconque en détruisait. Mais ces bêtes étaient devenues tellement nombreuses, qu'il fallut organiser des battues. Durant l'hiver 1665, les Spinaliens furent convoqués au son du tambour, afin d'y faire l'office des traqueurs.

Au XVII^e siècle, les loups se voyaient en nombre dans la montagne et ils avaient les ours pour compagnons. Le souvenir de ces derniers s'est conservé près de Kichompré, dans une gorge sauvage, qui se nomme la « Basse de l'ours ». En 1607, les montagnards de Gérardmer exposent que leurs bestiaux sont toujours en danger d'être dévorés par les loups et les ours. C'est pourquoi ils demandent qu'on leur continue la permission de chasser sans redevance, comme ils y ont été autorisés de tout temps, à seule condition « d'attacher au portail de l'église la tête des animaux tués ».

Mais une fois les guerres de Lorraine battant leur plein, les fermes isolées dans les Hautes-Vosges furent ruinées et abandonnées, des cantons entiers se couvrirent de ronces et de broussailles, voire de hautes futaies. Les fauves se firent légion. Les loups, non seulement avaient établi leurs repaires dans les maisons en ruines, mais ils venaient chercher des proies jusque dans les hameaux et dans les villages. Les

sangliers en bandes, s'attaquaient à l'homme, et les ours, qui avaient presque disparus à la suite des privilèges de chasse accordé aux montagnards, reprirent possession des forêts aux environs du Hohneck, du lac blanc, se répandirent dans toute la montagne et descendirent dans les vallées.

Malgré une chasse implacable, loups et sangliers, repoussés dans la montagne, furent pour les marcaires un sujet de terreur pendant plus d'un siècle. Quant aux ours, ils devinrent si nombreux dans les régions du Val-d'Ajol, qu'il fallut organiser une grande battue pour déloger une véritable bande de ces fauves qui s'étaient réfugiés dans les souterrains du château ruiné de Fougerolles.

On eut plus rapidement raison des ours que des loups. Le dernier ours tué dans les forêts des Vosges, le fut pendant l'été de 1709, non loin de Remiremont.

La peste, la guerre avec toutes ses horreurs, les destructions, la famine...

Les Vosges devinrent un effroyable désert : des villages disparurent à tout jamais, d'autres furent abandonnés pendant de longues années, les campagnes devinrent des halliers où les sangliers se tenaient en bauge, où les loups circulaient en bandes, ailleurs les ours avaient pris possession du sol.

Et c'est dans ce désert, où de rares paysans ou quelques bourgeois faisaient l'impossible pour vivre au milieu des villes démantelées, des maisons croulantes ou délaissées, où il n'y avait plus ni foires ni marchés, ni commerces ni industries, ni agriculture ni métiers, et c'est dans ce pays broyé par tous les passages des troupes, les courses des maraudeurs et les brigandages les plus affreux, que, pendant vingt cinq ans et plus, la France, après avoir lancé ou attiré des armées innombrables, expédia ses gouverneurs généraux et ses intendants de finance.

On a pu remarquer que, pour résister aux hordes de Richelieu et de Mazarin, Charles IV avait du faire flèche de tout bois. À des aventuriers, il a opposé des aventuriers. Il s'est mis à la tête de ceux qui formaient les armées de l'Empire et de l'Espagne.

Si les Suédois, Écossais, Italiens et autres condottieri à la solde de la France furent un épouvantable fléau pour notre pays, il faut reconnaître que les reîtres allemands, hongrois, croates, espagnols, etc., que commandaient soit le duc de Lorraine et ses lieutenants, soit les généraux impériaux ses alliés, traitaient avec la même rigueur les populations qu'ils venaient protéger.

Les Français et les Suédois brigandaient, pillaient, incendiaient, violaient, assassinaient en pays conquis. Les Lorrains et les Impériaux faisaient sans doute tout cela, quand ils pénétraient sur terrain ennemi, comme la Champagne, et ils ne s'en faisaient pas faute non plus lorsqu'ils foulaient la Lorraine, l'Alsace et le Franche-comté qu'ils avaient à défendre.

Les Impériaux de Gallas surtout furent dignes des Suédois, et les reîtres que l'Espagne et l'Autriche confièrent à Charles IV, pour mener les campagnes de 1635 à 1640, furent capables de toutes les abominations. Joignons à cela les queues d'armées, qui étaient la lie des nations dans laquelle se fondaient les Loups de Bois, et l'on aura idée des horreurs qui se commirent pendant les luttes dont les Vosges furent le théâtre.

Le maréchal de la Force, ayant mis pied en Franche-Comté, le duc de Lorraine, en 1635, reçut mission de l'expulser. Pour l'aider dans cette opération, Gallas lui adjoignit quelques régiments de cavalerie allemande, hongroise, croate,

qui donnèrent au pays la mesure de ce qu'on devait attendre de pareils auxiliaires. En particulier, les troupes du colonel Colorado, logées à Faverney et dans le voisinage, courant en partis de trois à quatre cents chevaux, commirent des excès inouïs, pillages, meurtres, viols, incendies et sacrilèges. Il fallut armer les milices nationales contre ces cruels alliés pour les refouler en partie dans le val de Délémont.

Or ce furent ces régiments, qui formèrent le camp du Dropt, entre Le Val d'Ajol et Le Girmont, qui firent le siège de Remiremont, que l'on retrouve à l'assaut de Rambervillers, et qui pendant deux mois, si l'on en croit les correspondants de Richelieu, se conduisirent en sauvages dans le camp organisé par Charles IV au nord-est de la ville. Mais à la suite de ces troupes, allait un énorme bagage et une multitude de valets, vivandiers et de femmes, égale à l'effectif des soldats. Pour vivre, ces cohues pillaient les localités. La soldatesque, à son tour, courait de tout côté, enlevant tout ce qui se trouvait à sa convenance, brûlant les villages, traquant les paysans réfugiés dans les bois, mettant à torture et à rançon ceux qui étaient pris, saisissant les femmes et les filles, et s'emparant des chevaux et du bétail. Ces brigandages attirèrent parfois de rudes représailles de la part des paysans au désespoir (Luxeuil et Fougerolles – Quartiers d'hiver 1638-1639 des auxiliaires de Charles IV). Le duc fut d'une énergique rigueur pour sauvegarder ses troupes des coups des paysans.

Somme toute, de la part des soudards, c'était la barbarie hideuse. En voici un exemple : La terre de Ray en Franche-Comté avait en quartier (1638) trois compagnies de dragons Lorrains et un régiment de l'armée de Gallas. Pour échapper aux mauvais traitements de leurs défenseurs, les habitants de trois villages s'étaient retirés avec leur bétail, derrière une colline dans une île de la Saône. Or pendant une nuit obscure, Allemands et Lorrains, passant à la nage le bras de la rivière, se ruèrent en poussant des cris furieux. Aux féroces hurlements des brigands, répondit l'immense clameur d'hommes, de femmes et d'enfants réveillés en sursaut. Les braves résistèrent pour défendre les femmes contre les outrages des profanateurs, et ils furent tués, avec elles, à coup de crosse, de sabres et de pistolets. Le reste s'enfuit, emportant les enfants, en se jettant les uns dans les flots qui les entraînent pour la plupart, les autres dans des barques qui, trop chargées, coulèrent presque toutes.

Si ces Lorrains et ces Impériaux traitaient ainsi le pays qu'ils devaient sauver, que dirent de ce dont ils étaient capables en pays ennemi ? À partir de 1637, et jusqu'à sa ruine en 1641, Jonvelle avait un ramassis de Comtois, Lorrains, Cravates, qui se précipitaient dans toutes les directions, et faisaient surtout le coup de main sur le Bassigny. Parmi les fameux chefs de guérilla, se signalèrent le baron de Clinchamp et le colonel de Bornival. Mais à leur suite traînaient, soit-disant pour la cause lorraine ou comtoise, en réalité pour le brigandage, tous les coupe-jarrets, aptes aux plus ignobles méfaits.

Et ce sont ces monstres immondes qui, à travers les Vosges, marchaient à la suite des régiments de Clinchamp et de Bornival, et qui venaient faire des raffles jusqu'aux portes d'Épinal. Et c'est Bornival ou Clinchamp qui avaient, certaines années, leurs quartiers à Épinal, Plombières, Le Val d'Ajol, Remiremont, Le Thillot, qui enfin levaient d'énormes contributions lorraines, à côté des exactions françaises, sur Charmes et le bailliage des Vosges

De l'autre côté, il faut que les Suédois aient été des épouvantables barbares, pour que leur nom ait surnagé au dessus de toutes les horreurs.

Au Val d'Ajol, en 1644, du fait des hommes de Kanofski, de Roze. Ceux de Tourbadel (Tourbadel, Taupadel, Tabadel, Toubarre, Toubaltdt, selon les différents scribes de l'époque) et d'Erlach étaient du même tempérament. Toute la bande de Weimar fut un terrible fléau.

Les Suédois d'Erlach, en novembre 1649, au nombre de 14 000, étaient dans le Toulois, pillant, violant. Et cependant, comme le pays messin, le Toulois était depuis Henri III, sous protectorat de la France.

Si les Suédois traitaient d'une façon aussi cruelle les populations françaises, on imagine que leur férocité était au paroxysme quand ils étaient en Lorraine ou en Comté. Or, ce sont les soudards de Tourbadel que l'on retrouve à Étival, Rambervillers, Épinal, Remiremont, en plus de ceux de Kanofski, de Roze et d'Erlach.

J'ai tenu à donner ce coup d'œil sur la férocité des soudards de toute nature qui ont si longtemps foulé les Vosges, afin que sans effort d'imagination, le lecteur, qui aura le courage de me suivre, sache à quoi s'en tenir chaque fois que certains noms apparaîtront, afin que chacun puisse comprendre comment tant de ruines furent amoncelées dans notre département, comment enfin la population disparut des villages ravagés.

[Nota :] Le point d'interrogation [ci-dessous], placé à côté de certains noms, indique qu'il n'est pas certain que la destruction signalée puisse être attribuée à la guerre de Trente Ans.

Châteaux détruits et villes démantelées

Bainville-aux-Saules – Château incendié
 Beaufremont – Citadelle détruite
 Beauregard (?) – Près de Raon-l'Étape – Château détruit
 Bruyères – Ville démantelée, château détruit
 Bulgnéville- Donjon démoli
 Charmes-sur-Moselle – Ville saccagée et démantelée
 Châtel-sur-Moselle – Ville démantelée, citadelle sapée
 Châtenois – Forteresse en masure
 Chatillon-sur-Saône – Ville démantelée et saccagée
 Darney – Ville démantelée
 Deuilly – Près de Morizécourt – Château rasé
 Dombrot-sur-Vair – Château saccagé et rasé
 Domèvre-sur-Durbion – Château démoli
 Dommartin-les-Vallois (?) – Château assiégé et ravagé
 Dommartin-sur-Vraine – Deux châteaux ruinés
 Dompaire – Ville démantelée
 Épinal – Ville démantelée, citadelle démolie
 Fontenoy-le-Château – Ville saccagée et démantelée
 Gironcourt – Château rasé
 Isches – Château rasé
 Lamarche – Ville démantelée
 Lusse – Château détruit Taintrux – Château-fort incendié
 Mirecourt – Ville démantelée, citadelle ruinée
 Monthureux-sur-Saône – Citadelle démolie
 Neufchâteau – Ville démantelée
 Offroicourt – Château détruit
 Orgéville – Près d'Auzainvilliers – Château détruit
 Outrancourt – Château rasé
 Passavant – Près de Martinville – Donjon démoli
 Pierre-Percée – Près de Celles-sur-Plaine – Château ruiné
 Provenchères-les-Darney – Château détruit
 Rambervillers – Ville démantelée
 Raon-l'Étape – Ville démantelée Hurbache – Deux châteaux détruits
 Salm – Près de La Broque – Donjon ruiné
 Regnévelle – Château détruit
 Removille – Château-fort saccagé et brûlé
 Romont (?) – Château détruit
 Ruppes – Château-fort démoli
 Saint-Dié – Ville démantelée Remiremont – Ville démantelée
 Saint-Menge – Château rasé
 Senaides – Château disparu
 Spitzemberg – Près de Provenchères-sur-Fave – Donjon démoli
 Thuillières – Château ruiné
 Tours-de-Sechelles – Entre Saint-Baslemont et Relanges – Donjon démoli
 Ubexy – Château démoli
 Valfroicourt – Château détruit
 Vaubexy – Château brûlé
 Ville-sur-Illon – Château démoli

Localités anéanties ou disparues

Arches- Ville forte disparue près d'Arches-sur-Moselle
 Auwillers – Près d'Auzainvilliers
 Blayes – Près de Racécourt
 Bouchaux – Près de Parey-sous-Monfort
 Brauvilliers – Petit fief entre Esley et Thuillières

Buron (?) – Près d'Oiffroicourt
Décilly – Près de Morizécourt
Demangechamp – Près de Xamontarupt
Dompierre – Près de Martigny-les-Bains
Domvalliers – Près de Serécourt
Hagéville – Près de Contrexeville
Hautmont (?) – Près de Serocourt
Helleule – Près de Saint-Dié
La Mothe – Ville entière sapée et rasée
La Vau – Près de Pont-les-Bonfays
La-Rue-devant-Dompaire – Près de La Vieville-Dompaire
Le Châtelet – Bourg et forteresse près de Barville
Léloz – Près d'Allarmo
Mages (?) – Près de Pont-sur-Madon
Mandres – Près de Mirecourt
Marchéville – Près de Valleroy-le-Sec
Martymont (?) – Près de Hellainville
Norbépaire – Près de Wisembach
Offrécourt – Près de Vrécourt
Orivelle – Près d'Ameuvelle
Rabiémont – Près de Vroville
Rorthey – Bourg et forteresse près de Midrevaux
Saint-Martin-sous-Monfort – Près de Remicourt
Sugène (?) – Près de Remoncourt
Surcelles – Près d'Auzainvilliers
Vézéval – Près de Raon-l'Étape